



Le 10 mai 2004

Chers actionnaires,

Veillez noter qu'une erreur s'est glissée à la page 22 de la circulaire de sollicitation de procurations de Quebecor inc. concernant les honoraires versés par Quebecor inc. et ses filiales à son vérificateur externe, KPMG, s.r.l.

En effet, les honoraires reliés à la fiscalité encourus pour 2003 se sont chiffrés à 2 437 834 \$ au lieu de 6 406 024 \$. Le total des honoraires versés au vérificateur s'est donc chiffré à 11 981 305 \$ au lieu de 15 949 495 \$, le tout tel qu'indiqué au tableau ci-joint.

Veillez nous excuser de cette erreur bien involontaire.

Le président et chef de la direction,

Jean Neveu